



A41-WP/636  
EC/43  
30/9/22

**ASSEMBLÉE — 41<sup>e</sup> SESSION**

**COMMISSION ÉCONOMIQUE**

**PROJET DE RAPPORT  
SUR  
LE POINT 34 DE L'ORDRE DU JOUR**

Les éléments ci-joints sur le point 34 de l'ordre du jour sont présentés à la Commission économique pour examen.

**Point 34 : Rapports annuels du Conseil à l'Assemblée pour 2019, 2020 et 2021**

34.1 À sa première séance, la Commission économique examine les sections pertinentes des rapports annuels du Conseil pour 2019, 2020 et 2021.

34.2 Ces sections comprennent le soutien du Conseil à la relance de l'aviation après la pandémie de la COVID-19, qui présente des informations sur la Conférence de haut niveau sur la COVID-19, l'Équipe spéciale du Conseil sur la relance de l'aviation (CART) et le soutien à la mise en œuvre par l'OACI du rapport du CART. La section sur les progrès réalisés sur les Objectifs stratégiques et les plans mondiaux de l'OACI, qui rend compte des résultats des programmes des travaux pour les années 2019, 2020 et 2021, se rapporte à l'Objectif stratégique *Développement économique du transport aérien*

34.3 La Commission prend note des activités de transport aérien de l'OACI, y compris les travaux en cours concernant les politiques et la réglementation de transport aérien, l'économie des aéroports et des services de navigation aérienne, les données aéronautiques et l'analyse économique, l'administration du financement collectif, ainsi que les activités de coopération avec d'autres organisations internationales.